

Réf: Dossier N° 080698

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIYAH IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot cite djomi, Ilot angre

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIYAH IMMOBILIER »

Objet :

- _lotissement
- _aménagement foncier
- _recherche de financement
- _promotion immobiliere
- _construction
- _rehabilitation
- _vente et achat de terrain
- intermediation immobiliere
- _tous travaux immobiliere
- _et pour la réalisation de l'objet social
- _l'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles.
- _l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- _la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- _la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- _et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot cite djomi, Ilot angre

Dirigeant(s) : M SANON ABDOUL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02257 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11898/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

